

**From:** Minister, MECP (MECP) <[Minister.MECP@ontario.ca](mailto:Minister.MECP@ontario.ca)>

**Sent:** Wednesday, October 1, 2025 12:23 PM

**Subject:** Letter from the Honourable Todd McCarthy, Minister of the Environment, Conservation and Parks / lettre de l'honorable Todd McCarthy, ministre de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs

**CAUTION:** This email originated from outside of the organization. Do not click links or open attachments unless you recognize the sender and know the content is safe.

Good morning,

As you know, Ontario is transitioning the blue box system from municipal control to a producer-run model where Producer Responsibility Organizations (PROs) will be running a province-wide blue box collection system. This will save municipalities over \$171 million annually and the transition will be complete in 2026.

I am writing today to confirm that, under the Blue Box Regulation, PROs are not, and have never been, responsible for collecting blue box waste from industrial, commercial, and institutional (IC&I) sources. In addition, PROs have indicated that, beginning in 2026, they will not voluntarily continue to offer this service to municipalities who are willing to pay for it as they have been doing for some small IC&I locations during the transition.

As PROs have been communicating since 2023, this means that municipalities will need to continue to work with their small IC&I establishments to identify the best path forward for collection in their communities. It is the ministry's understanding that many municipalities have already started this work to be ready for January 1, 2026.

This is not the outcome I had hoped for when I wrote PROs on June 4, 2025, to ask them to prepare an offer of service that would continue small IC&I collection at municipal cost. I had heard from municipalities and PROs that PROs could leverage the province-wide blue box collection system to offer a cost-effective option for municipalities to consider.

Unfortunately, on September 19, 2025, PROs indicated that they would not be able to fulfill my initial direction. They identified operational, infrastructure, and financial challenges to providing small IC&I collection that would make it impractical and unaffordable for most municipalities and potentially disruptive for the residential collection run by PROs.

While I remain disappointed that the design of the proposal does not support broader curbside collection, leaving a gap in service across municipalities, I am pleased that PROs have agreed to work with communities that rely on depots for blue box collection to facilitate small IC&I collection. They are proposing to allow for comingling of residential and small IC&I blue box in shared depot containers. This means that municipalities will not have to plan and pay for separate depot containers for small IC&I blue box waste, which would add cost and burden. Under the PROs' proposed approach, PROs will be responsible for hauling and recycling the estimated share of collected recyclables from residential sources, and municipalities will be responsible for hauling and recycling the estimated share from small IC&I establishments.

I am very disappointed that PROs were not able to deliver an offer for small IC&I collection. However, I also recognize that the vast majority of businesses in Ontario arrange their own recycling collection through private contracts, or through an arrangement with their municipalities. While PROs will not be making municipalities an offer for small IC&I collection, these private sector solutions are still available to municipalities. If municipalities are not going to offer this service to businesses, proactive communication will be needed to inform individual businesses and business associations of the need to organize recycling independently.

My government is committed to the best possible blue box system for both producers and municipalities. To this end, we will be considering improvements to the system over the coming year. As this occurs, we will be looking into how any changes to the Blue Box Regulation could leverage the producer-run system and support our communities, small businesses, and institutions to cost-effectively maintain blue box services.

My ministry will be in touch with further information over the coming months as we move forward on this initiative. In the meantime, if you have questions about the PROs' offer to facilitate small IC&I collection in depot communities, please contact [info@circularmaterials.ca](mailto:info@circularmaterials.ca).

Thank you for your continued support of the transition to producer responsibility. This transition will improve the amount of material recycled in Ontario and save money for municipalities.

Todd McCarthy

Minister of the Environment, Conservation and Parks

---

Bonjour,

Comme vous le savez, l'Ontario effectue la transition du système des boîtes bleues, en passant d'un contrôle municipal à un modèle exécuté par les producteurs dans lequel les organismes assumant les responsabilités d'un producteur exploiteront un système de collecte des matériaux destinés aux boîtes bleues à l'échelle de la province. Ce transfert de responsabilités permettra aux municipalités d'économiser annuellement plus de 171 millions et cette transition sera achevée en 2026.

Je vous écris aujourd'hui afin de clarifier et de confirmer qu'en vertu du règlement sur la boîte bleue, les organismes assumant les responsabilités d'un producteur ne sont pas responsables, et ne l'ont jamais été, de la collecte de déchets destinés à la boîte bleue issus de sources industrielles, commerciales et institutionnelles (ICI). De plus, ces organismes ont indiqué qu'à partir de 2026, ils ne continueront plus volontairement à offrir ce service aux municipalités qui sont prêtes à payer pour ce service comme elles le font pour de petits établissements des secteurs ICI pendant la transition.

Comme les organismes assumant les responsabilités d'un producteur l'indiquent depuis 2023, cela signifie que les municipalités devront continuer à collaborer avec leurs petits établissements ICI pour déterminer la meilleure voie à suivre pour la collecte dans leurs collectivités. Le ministère croit savoir que de nombreuses municipalités ont déjà commencé ce travail pour être prêtes le 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Ce n'était pas le résultat que j'espérais lorsque j'ai écrit aux organismes assumant les responsabilités d'un producteur, le 4 juin 2025, pour leur demander de préparer une offre de services qui permettrait de poursuivre les petites collectes pour les secteurs ICI aux frais des municipalités. Les municipalités et ces organismes m'ont indiqué que les organismes assumant les responsabilités d'un producteur pourraient tirer parti du système de collecte des matériaux destinés aux boîtes bleues à l'échelle de la province pour offrir une option rentable aux municipalités.

Malheureusement, le 19 septembre 2025, ces organismes ont indiqué qu'ils ne seraient pas en mesure de répondre à mon orientation initiale. Ils ont ciblé des problèmes d'infrastructures, d'ordre financier et d'ordre opérationnel limitant leur capacité à fournir de petites collectes de matériaux ICI, les rendant impossibles à réaliser et inabordable pour la plupart des municipalités. De plus, ces difficultés risquaient de créer d'éventuelles interruptions dans la collecte résidentielle exécutée par ces organismes.

Malgré ma déception sur la conception de la proposition qui ne prend pas en charge une collecte plus large sur le trottoir, laissant ainsi une lacune de service dans les municipalités; je suis ravi de constater l'engagement d'un travail collaboratif des organismes assumant les responsabilités d'un producteur avec les collectivités qui comptent sur les dépôts pour la collecte des boîtes bleues, afin de faciliter les petites collectes de déchets ICI. Ces organismes proposent de permettre le regroupement des boîtes bleues résidentielles et ICI dans des conteneurs de dépôts partagés. Cela permettra aux municipalités de ne pas avoir à planifier et à payer pour des conteneurs de dépôts séparés pour les petits déchets ICI destinés aux boîtes bleues et ainsi d'empêcher l'augmentation de leurs coûts et de leurs frais généraux. Selon l'approche proposée par ces organismes, ceux-ci seront responsables du transport et du recyclage pour la partie estimée des sources résidentielles collectées et les municipalités pour la partie estimée des sources ICI collectées de petits établissements.

Je suis très déçu que les organismes assumant les responsabilités d'un producteur n'aient pas été en mesure d'accomplir une offre de collecte des déchets ICI issus des petits établissements. Cependant, je reconnais également que la grande majorité des entreprises en Ontario organisent leur propre collecte de recyclage par le biais de contrats privés ou d'ententes avec leur municipalité. Bien que ces organismes n'offrent pas aux municipalités une petite collecte sélective de déchets ICI, les solutions du secteur privé sont toujours disponibles pour les municipalités. Si les municipalités n'offrent pas ce service aux entreprises, elles devront le communiquer de manière proactive afin que les entreprises individuelles et les associations commerciales puissent organiser le recyclage de manière indépendante.

Mon gouvernement s'est engagé à fournir le meilleur système de boîtes bleues possible aux producteurs et aux municipalités. À cette fin, nous envisagerons d'améliorer ce système au cours de la prochaine année. Au fur et à mesure du processus, nous examinerons quelles sont les modifications adéquates à apporter au règlement sur la boîte bleue pour tirer parti du système exploité par les producteurs et aider nos collectivités, nos petites entreprises et nos institutions à maintenir les services de collecte des boîtes bleues de manière rentable.

Mon ministère vous informera au cours des prochains mois, au fur et à mesure que nous progressons dans cette initiative. En attendant, si vous avez des questions sur l'offre des organismes assumant les responsabilités d'un producteur pour faciliter les petites collectes de

matériaux recyclables issus de sources industrielles, commerciales et institutionnelles dans les dépôts des collectivités, veuillez communiquer à [info@circularmaterials.ca](mailto:info@circularmaterials.ca).

Nous vous remercions de votre soutien continu de la transition vers la responsabilité des producteurs. Elle permettra d'augmenter la quantité de matériaux recyclés en Ontario et fera économiser de l'argent aux municipalités.

Todd McCarthy

Ministre de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs